

ARBANAT'S *Mag*

CMJ: LE 1^{ER} PROJET DE NOS JEUNES ÉLUS



La fresque du Conseil Municipal Jeunes

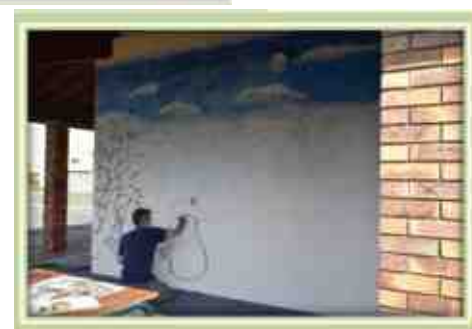
De la toute première séance de nos jeunes conseillers municipaux ont émergé deux grands axes : l'art et la nature. Mais comment concilier les deux dans un projet unique et original ? Un concours de dessins ? Une exposition ? Une fresque ! L'idée était lancée.

Les ambassadrices se sont alors réunies plusieurs fois pour en étudier la faisabilité. Il a fallu trouver un artiste capable de travailler avec des enfants, trouver un mur et définir un budget.

Le choix s'est porté sur Pascal, artiste peintre et sculpteur qui avait déjà partagé ce genre d'expérience. Le mur, quant à lui, serait celui de la salle des associations, repeint au préalable en blanc. Il ne restait qu'à lancer la proposition auprès des jeunes Arbanatais(es) qui y ont répondu avec enthousiasme, à tel point que nous avons dû revoir notre organisation initiale pour composer des groupes à la demi-journée.

Ce samedi 3 juillet à 8 heures, les ambassadrices préparent le matériel, et accueillent Pascal et sa fille Lilou qui se mettent aussitôt en place pour créer le fond du décor, ciel et nuages, à la bombe de peinture.

Ils commencent également à définir les contours de chaque élément au pinceau afin que nos artistes en herbe n'aient plus qu'à les colorier.



Le groupe du matin arrive à 9h30. Divisé en deux, une moitié des enfants s'équipe de tabliers et de lunettes protectrices pendant que l'autre part faire des jeux collectifs. A 10h45, nous échangeons les ateliers. L'organisation est la même avec le groupe de l'après-midi.



CMJ: LE 1^{ER} PROJET DE NOS JEUNES ÉLUS

Appliqués, concentrés, parfois anxieux de ne pas savoir faire, chaque choix de couleur ou de pinceau devient important. Mais les adultes sont là pour aider et conseiller avec bienveillance.

16H30, la fresque est terminée ! Nos jeunes élus et leurs camarades sont fiers de la présenter à leurs parents à l'occasion d'un goûter organisé par la mairie. Le moment idéal pour échanger avec chacun, prendre quelques photos et apposer le « CMJ 2021 » qui signe leur belle œuvre.



Merci à tous pour votre participation et votre implication. Merci à Pascal et Lilou pour leur talent et leur disponibilité. Ce tout premier projet est une réussite, et ce n'est que le début pour notre Conseil Municipal Junior.

Retrouvez toutes les photos de cette journée sur le site internet : <http://arbanats.fr>.



VIE COMMUNALE

DEVOIR DE MÉMOIRE

La cérémonie de commémoration du 8 mai 1945.

La commune d'Arbanats a commémoré le 76^e anniversaire de la victoire et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe.

N'étant pas ouverte au public, la cérémonie a eu lieu en présence Mme Aline TEYCHENEY maire, Béatrice ALLEMAND, Corine RIEHS, Philippe RIMAUD, Fabrice REYNAUD, Cyrille MARTY, Bernard BEAUPRAT et M. Jean Claude ESPAGNET ancien combattant.

M. Cyrille MARTY, conseiller délégué à la défense de la commune a fait lecture du message de Geneviève Darrieussecq secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Le message se termine par ces mots :

« ...Entendons les mots de Malraux : « un monde sans espoir est irrespirable ». La victoire de 1945 est le succès de l'espérance, mais elle est aussi l'aube d'un nouvel effort collectif pour la reconstruction, pour la paix et pour l'Europe. Hier comme aujourd'hui, face aux épreuves et aux crises du temps, la Nation française se tient debout, résiliente et espérante. Unis et solidaires, souvenons-nous de l'adversité surmontée et de la liberté reconquise ».

Commémorer, c'est se rappeler sans haine et œuvrer continuellement pour une paix durable et un monde meilleur.

C'est dans cette intimité que se termine la cérémonie et que Madame le maire remercie les personnes présentes.



VIE COMMUNALE

TEMOIGNAGE OU "HISTOIRE DU VILLAGE"

Recueil et partage.

Je m'appelle Jeannine Le Roux, veuve, j'ai 92 ans. Je suis venue habiter sur la commune d'Arbanats en 1944. Mes parents et moi habitions Cénac, commune vallonnée. Depuis le départ de mon frère en 1939 pour la guerre et sans nouvelle de lui, ma mère diminuait physiquement et psychologiquement de jour en jour. Mes parents ont alors pris la décision de rechercher une commune plus plate, plus pratique pour ma mère afin de se déplacer à pieds ou à vélo. Dans un premier temps, nous sommes installés au quartier du Basque jusqu'en 1957, puis au Pignadin. En 1961, mon mari et moi avons trouvé un terrain avenue des Araires, 15 ares et 76 centiares pour 943 nouveaux francs et avons fait bâtir. Mon mari a travaillé pendant 27 ans à " charpente moderne" construction métallique à Bègles. Moi, j'ai travaillé de 1944 à 1956, avec plusieurs arbanataises et arbanatais dans les chais du négociant de la commune, puis mère au foyer.

A cette époque nous ne devions même pas être 500 habitants sur la commune. Il y avait quelques petits commerces pour faire vivre le village. Je me souviens de la boucherie, de l'épicerie dans le bourg puis sur la place de Carros, une seconde épicerie. Le bureau de tabac, qui faisait tant de choses ! On y trouvait de tout, c'était aussi un café / billard, lieu important d'Arbanats. Un dépôt de pain se trouvait sur la 113 qui était une route nationale à l'époque. Les fermiers vendaient le lait directement depuis leur ferme. Un marchand de grains avait sa boutique avenue Saint Hyppolite. Il vendait aussi des produits pour la vigne. Lorsque c'était la période, il y avait les pêcheurs d'aloses. Nous avions aussi des porteurs de journaux. Route de la gare, il y avait une repasseuse...

Un homme passait avec sa charrette tirée par ses chevaux afin de récupérer les peaux de lapins, des chiffons, des plumes. Il était surnommé Jean "La gueille"... en échange, il nous laissait une assiette, un bol...c'était du troc. En arrivant, il criait " peau de lapin, peau de lapine, la gueille!!"

Le garde-champêtre surnommé "Cambrone" se faisait entendre en soufflant dans une corne puis diffusait les messages de la mairie dans toute la commune.

Le charpentier menuisier faisait les cercueils sur mesure. Un beau corbillard communal était tracté par le cheval blanc que le propriétaire conduisait pour les enterrements.

Le lieu de rendez-vous des jeunes d'Arbanats de toutes générations à travers les âges est resté longtemps le même : la croix sur la place, au bourg.

En ce temps-là, il fallait s'organiser pour faire ses courses, il y avait donc les petits commerces à Arbanats, sinon il fallait partir sur Bordeaux. La plupart des gens élevaient leurs volailles, leurs lapins, cultivaient fruits et légumes. Cela nous évitait des dépenses supplémentaires et permettait d'avoir presque tout sur place. D'ailleurs je n'ai pas le souvenir que l'on avait des poubelles, le ramassage des poubelles, il n'y en avait pas. !! Nous faisons nos conserves, le peu de papier que l'on avait on le faisait brûler, les déchets alimentaires pour nos bêtes, le fumier et pour le reste il y avait des consignes pour le verre et les pots en étain pour le lait.

A Portets, se trouvaient la pharmacie et également deux médecins. Si nous voulions contacter l'un d'eux pour qu'ils viennent à domicile, il fallait aller au passage à niveau d'Arbanats voir la garde barrière qui s'occupait de leur téléphoner.

L'école de la commune était séparée en deux parties, l'une se faisait à la mairie et l'autre pas très loin rue des Pontets.

Chaque année, à la Saint Hippolyte avait lieu sur la place, la fête locale : bal, manèges et divers marchands.

VIE COMMUNALE

TEMOIGNAGE OU "HISTOIRE DU VILLAGE"

Pour notre mobilité les gens n'avaient pas de voitures, il fallait se déplacer à pieds, à vélo, en train depuis la gare d'Arbanats ou en bus. Le bus de 6H30 amenait beaucoup de travailleurs, il s'arrêtait à toutes les communes pour terminer à Bordeaux. Je le prenais chaque mercredi, pour aller aux Capucins. Le bus faisait des passages régulièrement toute la journée.

C'était une autre époque. Il faut réussir à se l'imaginer. Chaque hiver il y avait les ramasseuses de pissenlits, qui remplissaient des gros sacs en jute. Elles allaient dans les palus faire leur cueillette, puis les sacs remplis, elles prenaient le train de la gare jusqu'aux capucins pour les vendre.

Quelques photos de l'époque, dont beaucoup de kermesses figent cette période. On peut notamment retrouver sur une photo l'abbé Janvier, sur une autre, un joli char fleuri.
Au plaisir d'avoir partagé avec vous.

Jeannine.



VIE COMMUNALE

QUIZ HISTORIQUE SUR L' AVENUE DES ARAIRES

Qu'est-ce qu'un araire ?

C'est un outil agricole à bâti symétrique sans versoir muni d'un socle qui sert à fendre la terre sans la retourner. Tracté par un animal, il est plus communément appelé "charrue".

Fabriqués en bois et originaire de Mésopotamie au début de l'antiquité, ils se composent de 3 parties :

- le mancheron : maintenu par le laboureur, il permet de diriger l'outil ;
- le sep (ou dental) : c'est la pièce centrale dont la pointe, coiffée par le soc, laboure la terre.
- l'age (ou haie ou flèche) : généralement courbe, prolongé en avant par le timon et fixé en arrière au talon du sep, il relie l'outil au joug des bêtes de trait.

En d'autres mots, c'est une charrue sans roue.



Pourquoi la RD 214 en direction de St-Michel de Rieufret s'appelle-t-elle "avenue des araires" ?

A la fin du XIX^{ème} siècle et jusqu'à la deuxième guerre mondiale, à la place des habitations actuelles, se trouvaient sur ce côté de la départementale des terres cultivées pour nourrir les Arbanatais. Hormis la vigne et les pins, une des principales cultures étaient les petits pois.

A l'époque, les habitants utilisaient des araires pour labourer la terre avant de semer les graines de petits pois. A partir du mois de juin, ils venaient s'installer devant la gare pour essayer de vendre leur récolte aux acheteurs venant de Bordeaux. Une fois achetés (15 centimes le kilo en 1920), les sacs de petits pois étaient ensuite pesés puis cousus sur place avant d'être chargés dans l'omnibus Langon-Bordeaux, (si la vente était mauvaise, ils prenaient la charrette en pleine nuit pour être au petit matin au marché de Brienne à Bordeaux).

C'est donc grâce aux petits pois qu'une partie de la RD 214 s'appelle "avenue des Araires".



PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

PRÉSENTATION

DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES Réunions publiques

*En présence du bureau d'études PLANED et de Alain QUEYRENS,
Vice-président à l'Aménagement du territoire et à l'urbanisme.*

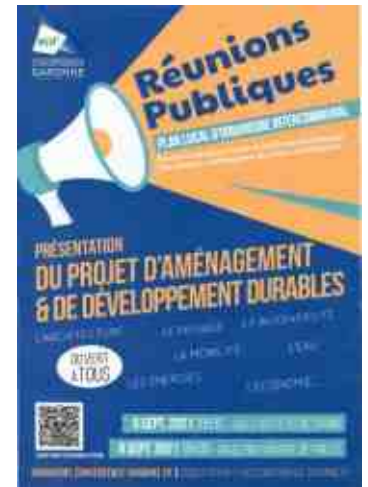
8 septembre 2021 à 18H30 salle des Fêtes de Cérons

9 septembre 2021 à 18H30 salle polyvalente de Paillet

OUVERT À TOUS, VENEZ NOMBREUX

<https://urbanisme.convergence-garonne.fr/>

E-mail : concertation-plui@convergence-garonne.fr



VIE COMMUNALE EXTRAITS DES CONSEILS MUNICIPAUX

SEANCE DU 03 MAI 2021

TAUX IMPOSITION 2021 :

Les taux pour 2021 sont donc de 39,73% pour le foncier bâti et de 50,59% pour le foncier non bâti.

SÉANCE DU 10 JUIN 2021

1 - Création au tableau des effectifs d'un poste d'adjoint technique à temps non complet (20/35ème).

2 – Autorisation recours à un contrat d'apprentissage au 01.09.2021.

3 – FDAEC 2021

LA répartition du montant du F.D.A.E.C. 2021, établie par nos conseillers départementaux Sophie PIQUEMAL et Hervé GILLÉ, a permis d'envisager l'attribution de 13 022 € à notre commune.

4 – RIFSEEP

L'IFSE constitue la part principale du RIFSEEP. Elle a pour objet de valoriser l'exercice des fonctions et repose sur la nature des fonctions exercées par les agents communaux ainsi que sur la prise en compte de l'expérience professionnelle acquise dans l'exercice de leurs fonctions.

Après en avoir délibéré, et à la majorité de ses membres présents ou représentés, le Conseil Municipal décide d'adopter le nouveau régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel à compter du 1^{er} juillet 2021.

5 - ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - DÉBAT SUR LES ORIENTATIONS DU PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PROJET DE PADD)

Vue la délibération du Conseil Communautaire en date du 28 juin 2017 prescrivant l'élaboration d'un PLUI, les objets poursuivis et les modalités de la concertation complétée par la délibération modificative du 26 septembre 2018,

Vues les orientations générales du projet de PADD annexé au présent procès-verbal et la présentation qui en a été faite,

Considérant le débat qui a eu lieu sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durables,

Le Conseil Municipal a débattu les orientations générales du projet de PADD et en prend acte.

La tenue de ce débat est formalisée par le présent procès-verbal.

Une synthèse du débat sera faite au Conseil Communautaire.

VOIRIE

SÉCURISATION RD 214

Comme annoncé dans notre précédent Arbanat's Mag, le projet de sécurisation de la RD 214 a été finalisé.

Courant du mois de juin, deux poteaux électriques supportant un éclairage public ont été installés en aval et en amont des deux ralentisseurs situés à la sortie d'Arbanats, direction St Michel de Rieuffret, au niveau du lotissement le « Clos des Araires ».

Cet éclairage a été initié par la municipalité et validé par le service du SDEEG afin de rendre plus visible et sécuriser le passage de ces deux ralentisseurs dès la tombée de la nuit.

Et enfin, les amoureux de la nature, de la promenade et du mieux vivre ont dû déjà le remarquer, des pieds de lavande sont venus fleurir les cinq buses installées à ce point de rétrécissement de chaussée.



Plan Départemental des Itinéraires Pédestre et de Randonnée (PDIPR)

LA BOUCLE ARBANATAISE: 5.5KM



Dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR) 2017-2021, mardi 08 juin avec 6 randonneurs chevronnés, participant bénévolement aux repérages des boucles existantes de randonnées communales, nous sommes allés redécouvrir notre "boucle Arbanataise" de 5.5 km.

Cette randonnée pédestre avait pour objectif d'évaluer les intérêts touristiques, culturels, historiques, gastronomiques et le niveau de difficultés et d'accessibilité (pédestre/cyclo/équestre) pour les personnes de tous âges.

Plus largement, le PDIPR permet d'identifier sur les intercommunalités quelles sont les boucles et itinéraires les plus emblématiques de leurs territoires afin de les inscrire au registre touristique.

A petite allure, nous avons pris le temps d'observer et d'apprécier ce moment de liberté en plein air.

Merci aux six bénévoles passionnés de randonnées et curieux de découvrir notre village et son histoire, d'avoir participé à l'étude de notre tracé pédestre.

Merci d'avoir fait de ce travail de repérage, un moment de convivialité, qui après de nombreux mois de restrictions sanitaires, a été très apprécié de tous.

C'est donc au terme d'une heure et demi, que notre épopée pédestre s'est achevée (couvre-feu oblige)... mais avec le projet de se retrouver dans le cadre du PDIPR et pourquoi pas sur d'autres chemins de randonnées.

LES MYSTERES DE L'UNIVERS

LES ECLIPSES SOLAIRES...

La terre, la lune et le soleil se sont alignés jeudi 10 juin 2021, pour offrir un spectacle céleste magnifique appelé éclipse annulaire du soleil.

Peut être avez-vous eu la chance de l'observer ?

Si vous avez manqué cet événement, voilà ce qui s'est passé!

Bien qu'observable partiellement en France, **jeudi 10 juin** entre 11h13 et 12h12 pour atteindre son apogée à 13h15, la lune s'est glissée lentement devant le soleil (18% observable à Bordeaux contre 7% à Nice et 14% à Paris), pour le transformer pendant quelques minutes en un mince anneau lumineux, tel un "cercle de feu" dans le ciel, qu'on nomme "éclipse annulaire".



Paris

Groenland

Bien plus observable au Groenland, au Canada et en Russie qu'en Métropole, pour autant il ne fallait surtout pas observer ce spectacle sans lunettes homologuées et certifiées CE, pour ne pas s'exposer à de graves brûlures rétiniennes irréversibles.

Sachez que les prochains RDV à ne pas manquer sont le 25 octobre 2022, le 29 mars 2025 mais surtout le **12 août 2026**.

Ce jour-là, la France sera frôlée par la zone totalement occultée par l'ombre de la Lune.

Une éclipse totale pour la partie nord de l'Espagne, dont toute la France profitera partiellement, avec un fort degré d'obscurité proche de 100% dans le Pays basque français.

Rendez vous dans 5 ans !

LE SOLSTICE D'ÉTÉ ...

Le saviez-vous, le solstice d'été correspond au moment de l'année où le soleil monte au plus haut dans le ciel et éclaire pendant une durée maximale l'un des deux hémisphères: c'est donc **le jour le plus long** de l'année.

Dans l'hémisphère nord, il se produit le 21 ou le 22 juin et inversement dans l'hémisphère sud, le 21 ou le 22 décembre.

Un jour sacré depuis la nuit des temps...

En effet nos ancêtres avaient une compréhension des phénomènes naturels beaucoup plus étendue que la nôtre et leur manière de vivre y été étroitement liée.

Ainsi, on prête à ce jour de nombreux symboles de force, de vitalité, de lumière, d'abondance, de renaissance ou encore de sociabilité. Il est même dit que le jour du passage à l'été, si nous savons être réceptifs et connectés à la nature, nous retrouverons notre force, notre énergie et notre puissance intérieure.

On vous souhaite donc de passer un bel été, ensoleillé à l'abri des effets de la chaleur et des rayonnements solaires.

Pour cela, pensez à vous réhydrater régulièrement pendant les fortes chaleurs, à vous protéger des effets du rayonnement solaire (chapeau, crème, lunettes...) et à prendre régulièrement des nouvelles de vos aînés.

VIVE L'ÉTÉ



LE MASCARET

Peut-être le savez-vous mais la période entre juin et octobre est la saison où l'on peut observer un phénomène naturel et rare appelé : mascaret.

Qu'est-ce le mascaret et comment se forme-t-il ?

Le mascaret est une « onde positive » ou « vague » de translation produite lors d'une brusque surélévation du niveau de l'eau en pénétrant l'estuaire du fleuve par son embouchure, à vive allure et à contre-courant des eaux descendantes du fleuve et du flot montant de l'océan. Ce phénomène naturel s'observe lors des fortes marées d'équinoxes (coefficient de marée > 90 et au changement de lune).

Nous avons en région Aquitaine, la chance de pouvoir assister à ce spectacle féérique grâce à la typologie de notre territoire (schéma ci-dessous). L'entrée large de notre estuaire (1), les fonds accidentés par des bancs de sable et la réduction brutale de ses deux lits d'aval : Garonne (4) et Dordogne (3), forment les conditions idéales pour créer le mascaret.



Où peut-on observer ce phénomène et quand ?

Dans notre région, les sites les plus recensés du mascaret sont Podensac, Rions, Saint-Macaire, ou, plus loin, Asques et Tressac.

Consigne de sécurité

Si vous avez la chance d'y assister, vous constaterez qu'il n'y a pas qu'une seule vague mais plusieurs, de 5 à 10 en fonction de l'importance du coefficient de marée. Ces vagues successives avancent de 15 à 30km/h quand il y a moins de fond ou quand les berges sont plus larges.

Pour les spectateurs, il est donc recommandé de ne pas se positionner juste sur les berges, mais un peu en hauteur d'abord pour profiter au mieux du spectacle mais surtout pour ne pas être surpris par la montée soudaine des eaux et être « blessés » par les débris charriés lors du passage de la vague.

Quant aux sportifs attention à ne pas surfer trop près des berges car elles peuvent se rétrécir brusquement ou être encombrées par des débris de végétaux dangereux.

Agenda du mascaret consultable via le site suivant : (<http://marine.meteoconsult.fr/meteo-marine/horaires-maree-bordeaux>).

DATE	HORAIRE	COEFFICIENT DE MAREE
24/07/2021	16H20	91
25/07/2021	04H45	92
	17H08	93
26/07/2021	05H29	92
	17H49	91
23/08/2021	04H27	93
	16H46	94
24/08/2021	05H07	95
	17H24	94
08/09/2021	04H40	97
	17H00	100
09/09/2021	05H21	101
	17H39	100
10/09/2021	06H01	99
	18H17	96

MEMENTO

VOTRE COMMUNE



1 place Carayon Latour 33640 ARBANATS



Tel: 05.56.67.55.40



Fax: 05.56.67.09.39



E-mail: mairie.arbanats@wanadoo.fr

Heures d'ouverture

Lundi, mardi, jeudi et vendredi: 9h à 12h et de 14h à 17h30

Mercredi: 9h à 12h

Samedi: Fermé

Site internet: <http://www.arbanats.fr>

Facebook ville Arbanats: <https://facebook.com/villeArbanats/>



Ma commune, Ma santé

« **Ma Commune, Ma Santé** » Association ACTIOM revient en permanence dans votre mairie.

Ce service s'adresse à l'ensemble de nos habitants : actifs, retraités, artisans, commerçants, agriculteurs, étudiants, employés territoriaux, qui souhaitent obtenir une couverture santé de qualité, en préférant une offre collective et mutualisée, à un contrat individuel.

Magali FOUCHER, notre référent local, sera présente en mairie pour vous renseigner et vous accompagner sur les dates suivantes :

- Mercredi 04 Août 2021 de 09H00 à 12H00 - Mercredi 08 Septembre 2021 de 09H00 à 12H00
- Mercredi 06 Octobre 2021 de 09H00 à 12H00 - Mercredi 03 Novembre 2021 de 09H00 à 12H00
- Mercredi 08 Décembre 2021 de 09H00 à 12H00

Référent : 06.78.78.05.48 Accueil Ma Commune Ma Santé : 05.64.10.00.48 Mairie : 05.56.67.55.40

Prochain Arbanat's Mag en Octobre

